

8. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

8.1. CAPACITES TECHNIQUES

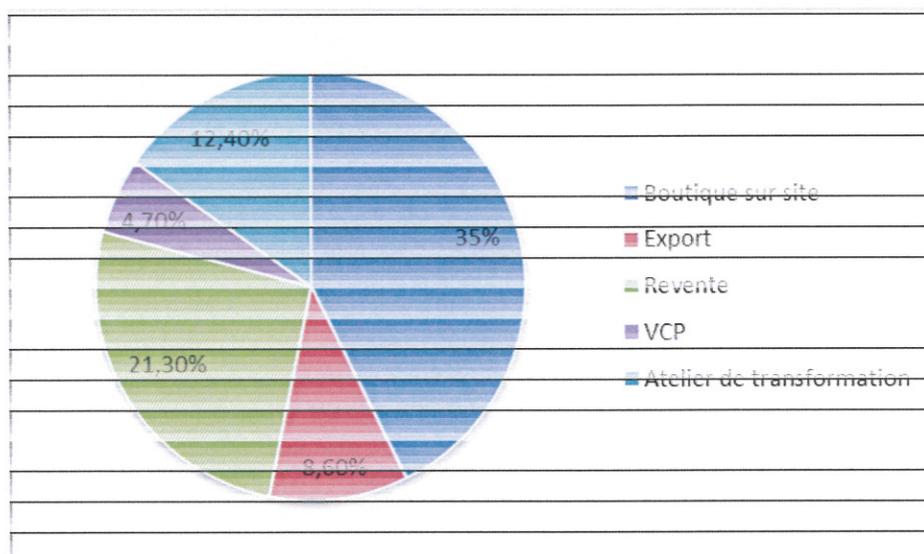
Depuis 7 générations, le Moulin d'Opio appartient à la famille Michel. Elle bénéficie de l'expérience acquise depuis plus d'un siècle et demi d'existence.

Le Moulin d'Opio a su s'adapter aux nouvelles exigences de qualité alimentaire en investissant dans des équipements de production modernes, conciliant innovation et tradition.

8.2. CAPACITES FINANCIERES

Le chiffre d'affaire 2010/2011 de la SARL est de 2 009 724 €.

La répartition du chiffre d'affaire est la suivante :



L'atelier de transformation, activité visée par la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, représente environ 12 % du chiffre d'affaire annuel de la SARL Moulin de la Brague.

Les 3 derniers chiffres d'affaires de l'atelier de transformation sont de :

- 2009/2010= 144 966 €
- 2010/2011= 249 848 €
- 2011/2012= 118 575 €

Le bilan et le compte de résultats 2010/2011 sont joints en **ANNEXE II**.

	<p>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION</p> <p><i>Notice technique</i></p>	<p>Commune d'OPIO</p>
---	--	------------------------------

8.3. GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement, les installations soumises à la constitution de garanties financières sont :

- 1° Les installations de stockage des déchets ;
- 2° Les carrières ;
- 3° Les installations figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-8 (installations SEVESO) ;
- 4° Les sites de stockage géologique de dioxyde de carbone ;
- 5° Les installations soumises à autorisation et les installations de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumises à enregistrement, visés par l'arrêté du 31 mai 2012.

L'activité du site n'est pas visée par l'article L. 516-1 du Code de l'Environnement et n'est pas soumise à l'obligation de constituer des garanties financières.